



**TOUJOURS** porter les EPI et utiliser les outillages appropriés.

### Le plus important en bref

- Sur les chantiers, les EPI suivants doivent être portés au minimum:
  - Chaussures de sécurité hautes (couvrant la cheville) classe S3 (EN 20345)
  - Vêtements (de signalisation) à haute visibilité (EN 20471)
  - Casque avec jugulaire (EN 397)
  - Lunettes de protection (EN 166)
  - Gants (EN 388)
  - Protection auditive (p. ex. bouchons d'oreilles) (EN 352) – à portée de main
- Pour les travaux effectués en phase d'exploitation, les EPI suivants doivent être portés au minimum:
  - Chaussures de sécurité classe S1 (EN 20345)
  - Casquette protectrice (EN 812) – à portée de main
  - Lunettes de protection (EN 166) – à portée de main
  - Protection auditive (p. ex. bouchons d'oreilles) (EN 352) – à portée de main
- Des EPI et des formations supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction de la tâche et de l'analyse des risques.
- Les EPI et les outils doivent être conformes aux dispositions légales ainsi qu'aux directives et normes internes de l'entreprise; leur bon fonctionnement et leur intégrité doivent être vérifiés avant toute utilisation. Une formation doit être dispensée sur l'usage correct et doit être documentée par écrit.
- Il est absolument interdit de retirer ou de contourner les dispositifs de protection lors de l'utilisation de machines, d'outils et de moyens auxiliaires.



**Autres documents (usage interne uniquement)**

- [Standard visseuse sans fil](#)
- [Standard foreuse / Perforateur / Affûteuse](#)
- [Standard rainureuse](#)
- [Standard foreuse à colonne](#)
- [Standard meuleuse d'angle](#)
- [Fiche de procédure protection des yeux](#)
- [Fiche de procédure acquisition et entretien de l'outillage \(électro\)portatif](#)
- [Fiche de procédure protection des pieds](#)
- [Fiche de procédure essence alkylée](#)
- [Fiche de procédure protection de la tête](#)
- [Fiche de procédure équipement de protection individuelle contre les chutes \(EPI antichute\)](#)
- [Fiche de procédure catalogue Produits](#)
- [Fiche de procédure vêtements de protection](#)
- [Fiche de procédure référencement des outillage electroportatif](#)